

rapport d'activités 2017

...à la une du Temps, le 9 avril 2018:

X Ces élèves ingérables qui mettent les profs au supplice

SUISSE ROMANDE Refus de travailler, chahut, insultes: dans certaines écoles, enseigner devient impossible. Exemple au Cycle de Pinchat, à Genève, où une classe rebelle a dû être dissoute

Une forte proportion d'enseignants romands se disent au bord du burn-out. Et ce n'est pas une rengaine syndicale, mais le résultat d'une réalité méconnue: chez les élèves de 12-15 ans, en particulier, certaines classes sont infernales, au point que l'enseignement y

devient impossible. En janvier, le Cycle de Pinchat, à Genève, a dû dissoudre une classe où le niveau d'indiscipline était devenu intolérable. Insultes adressées aux enseignants, chahut constant, refus de travailler: ces comportements sont particulièrement prononcés dans les classes les plus faibles du cycle genevois.

Mais ils existent aussi ailleurs en Suisse romande et mettent partout les profs à rude épreuve, atteste le coach vaudois Jean-Claude Richoz,

«Ce sont des classes où l'on n'enseigne plus réellement. On passe souvent l'heure à faire de la discipline, à tenter de gérer»

UNE ENSEIGNANTE

spécialisé dans les classes difficiles: «Je travaille dans une école avec un groupe, et tout d'un coup, alors qu'on parle d'une situation de classe, l'enseignant concerné craque et se met à pleurer.»

A Genève, le problème est aggravé par la structure du cycle, divisé en trois niveaux: fort, moyen, faible. Comment motiver des élèves du dernier niveau qui se considèrent eux-mêmes comme des «nuls de chez nul»? D'autant que la plupart d'entre eux ne trou-

veront pas d'apprentissage à la sortie et devront recommencer d'autres formations, avec des chances de réussite très aléatoires.

Face à ce constat d'échec largement partagé, la conseillère d'Etat chargée de l'Instruction publique, Anne Emery-Torracinta, a lancé une évaluation du cycle et annonce des réformes. Une volonté qui dépend d'abord de sa réélection aux élections cantonales des 15 avril et 6 mai prochains.

●●● PAGES 4, 5

Problèmes de comportement, échec scolaire, avenir compromis...

Dans notre internat et sa classe-atelier, les adolescents essayent de rompre Le cercle vicieux.



L'homme à la recherche de son humanité

Fondation J. & M. Sandoz

Foyer-atelier pour adolescent(e)s · Le Locle · Suisse



1ere partie - Structure de la Fondation / Fonctionnement du foyer-atelier

- p. 3 Introduction du Directeur
- p. 4 Rapport du Président
- p. 5 Rapport du secteur éducatif
- p. 8 Rapport de classe - atelier
- p. 13 Conseil de Fondation et Bureau
- p. 14 Organe de contrôle
- p. 14 Commission de soutien professionnel
- p. 17 Personnel en fonction
- p. 18 Effectif et réseau de soutien
- p. 18 Employeurs ayant pris un jeune en stage ou en formation professionnelle
- p. 19 Dons
- p. 20 Comptes et bilan

2eme partie

- p. 21 «L'aide contrainte »



Dessins de Kalonji

Rapport annuel 2018 - introduction du Directeur

« Help me »

Aux membres de notre réseau, Madame, Monsieur, chers amis, chères amies,

Le principe même de la scolarisation de nos enfants est une évidence, maintenant séculaire, que personne n'oserait contester. Apprendre à lire, à écrire et à compter est l'outil de survie numéro 1 dans la jungle moderne et la majorité des jeunes arrivent au terme du processus en l'ayant acquis. Ils peuvent ainsi se lancer dans une formation ou faire des études et avancer de manière constructive sur le chemin de leur vie, avec des bonnes perspectives d'avenir.

Mais pour les mauvais élèves, qu'en est-il ?

Fini le temps où l'on pouvait évoquer poétiquement l'école buissonnière pour parler de l'absentéisme. Fini le temps où l'élève en échec attendait patiemment la fin de l'école, sans (trop) d'anxiété, car on pouvait, alors, tout de même trouver du travail à 16 ans même sans formation.

Dans une société qui ne donne une place qu'à celui qui est scolaire et bon, comment motiver celui qui ne l'est pas ? Comment garder une bonne image de soi si on est un cancre, un bougillon, un a-scolaire ? Alors, à défaut d'être bon et performant dans le travail, l'enfant en difficulté va devenir bon dans l'opposition, la révolte, l'insolence, la malhonnêteté, l'indiscipline... Et le problème empire, jusqu'à atteindre des sommets d'incurie, comme le mentionne le journal le Temps dans son édition du 9 avril.

Profitons du constat que notre quotidien romand dresse pour plaider la cause des enfants difficiles. Ils sont les premières victimes d'un système qui les met à l'écart. Nous leur devons notre attention. À nous de leur proposer une piste pour rompre le cercle vicieux de la provocation/échec, pour sortir de l'impasse dans laquelle ils se trouvent.

Ils ont besoin d'aide, ils ne savent pas la demander, mais ce n'est pas une raison pour ne pas la leur apporter. C'est ce que nous essayons de faire à la Fonda, et très souvent ça réussit. Le parcours des 14 jeunes que nous relatons dans notre rapport sous la rubrique « Classe Atelier » est là pour en témoigner.

B. Fasel, directeur

Rapport du Président

Le Foyer-Atelier de la « La Fondation J. & M. Sandoz » continue de tenir le cap au sein des institutions s'occupant de notre jeunesse en difficulté d'insertion et réalise année après année sa tâche avec beaucoup de motivation à tous les niveaux de son personnel ainsi que les membres du Bureau et du Conseil. Tous mes remerciements à vous tous.

Durant l'année 2017, nous avons accueilli au sein de notre Conseil deux nouveaux membres que je remercie déjà pour ce qu'ils ont et vont apporter à la Fondation. Mme Françoise Casciotta, directrice du cercle scolaire Le Locle permettant le contact avec les écoles après le départ de M. Jubin.

Monsieur Laurent Pugnère, pédiatre installé en ville du Locle qui apportera de nombreux conseils sur la prise en charge des adolescents. Comme énoncé ci-dessus, Monsieur Denis Jubin a quitté en cours d'année le Conseil de La Fonda. Ayant cessé ses fonctions au sein du Locle pour en reprendre en Valais. Par ces quelques lignes, le Conseil et le Bureau le remercient pleinement pour sa participation tout au long de ces années passées au sein du Conseil. Nous lui souhaitons plein succès professionnel et plein de satisfaction dans le Valais.

Depuis plusieurs années, nous vous parlons des relations avec l'Etat et notre rôle au sein des fondations s'occupant de la Jeunesse en difficulté. Une décision importante en 2017, les fondations s'occupant des jeunes ont quitté le département de la sécurité pour rejoindre le département de l'éducation et de la famille sous la direction de notre conseillère d'Etat Mme Monika Maire-Hefti. En conséquence, nous sommes maintenant intégrés dans le SPAJ avec comme chef de service M. Christian Fellrath.

Nous entretenons de très bonnes relations avec ce dernier et son équipe, nos remerciements vont à tous pour l'ouverture d'esprit et de dialogue. Merci tout particulièrement à M. Fellrath de sa présence à nos Conseils de Fondation, lequel a remplacé M. Fumagalli, que nous remercions également pour ses nombreuses représentations du service du SIAM.

Une année de plus, le résultat d'exploitation démontre une parfaite maîtrise des charges malgré l'augmentation des jeunes ayant recours à notre Fondation.

Toutes les personnes méritent votre soutien et le Conseil dans son ensemble remercie par avance tous les généreux donateurs qui années après années nous font un don. Soyez persuadé que vos dons, qu'ils soient même modestes, permettent d'apporter un soutien dans les différentes activités et aide aux jeunes.

Pour terminer, merci à vous tous, Donateurs, membres du Conseil et collaborateurs pour votre intérêt à ce que notre Fonda reste vivante et permette à tous ces jeunes de trouver leur voie pour le futur. Mes vœux les meilleurs pour la Fondation J. & M. Sandoz.

Jean-Claude Duc, président



Rapport du secteur éducatif

L'année 2017 s'achève à la Fonda. Revenir sur les événements du passé permet de prendre la mesure des chantiers réalisés et de prendre du recul sur les efforts endurés.

"REALISER"

Réaliser, faire passer à l'état de réalité concrète ce qui n'existait que dans nos esprits, voici donc le temps du "faire".

Les jeunes qui nous rejoignent chaque année sont les premiers concernés par les efforts de réalisation, tant dans leur projet personnel que dans la vie de la communauté. Permettre le passage du projet au réel, comme un signe, un message des possibles de nos vies. Alors oui, conflit dans nos sociétés il existe, entre techno prophètes et bio catastrophistes. De ceux qui considèrent que les technologies sont l'avenir de l'humanité et de ceux qui ne voient en elles que l'annihilation de nos valeurs. Et si la vie, c'était un peu des deux, où la réalisation de chacun de nous se faufile dans ces choix éthiques...

Lorsque l'éducateur s'intéresse à la réalisation du projet de vie du jeune, n'est-il pas lui-même aussi dans la réalisation de son propre projet ? Peut-on parler alors d'un projet de lien, d'une rencontre ? Je le crois, et c'est dans ce sens que nous considérons nos activités, comme un moteur à la relation. La vie quotidienne ne se suffit pas à elle-même et elle a besoin d'être nourrie par des expériences, par des découvertes significatives. Qu'elles soient matérielles ou humaines, ces réalisations sont le socle même de nos souvenirs, le terrain de construction de notre histoire de vie.

Chaque année, l'équipe éducative réfléchit à ce qu'elle souhaite partager avec les jeunes qui nous sont confiés. Il y a les intentions, le moment où tout se met sur la



table en vrac. Il y a les projets, une étape conceptualisée et réfléchi de nos intentions. Et enfin, le moment de passer à l'acte.

Voici un condensé des réalisations de l'année 2017 dans le secteur des animations éducatives :

Thématiques socioculturelles étudiées

Conférence d'une pianiste virtuose - L'Algérie – L'adolescence – L'alpinisme – L'infiniment petit – Les transports / visite du musée des transports à Lucerne – L'apprentissage professionnel – Le tour du monde en 80 plats au centre de linguistique appliqué de Besançon – Visite du zoo de Zürich – "Le corps concept" au musée d'Ailleurs à Yverdon – Mickael Jackson – L'enfance volée / Visite de l'expo au Col des Roches – La conquête de Mars – L'humour ou peut-on rire de tout – Visite du Musée Peugeot à Sochaux – Les contes de Grimm – La vie sur terre après l'homme – La mécanique du ventre au Musée d'histoires naturelles à Neuchâtel – Manger autrement – Sur les chemins de l'école – Représentations théâtrales – Jeu "Le mystérieux trésor de Marguerite".

Sports pratiqués

Escalade en salle – Ski – Marche à la Ferme Modèle – Pétanque à la Chaux-du-Milieu – Natation – Kayak (en piscine, en lac, en rivière) – Acrobranches – Via ferrata au Tichodrome puis aux Echelles de la mort – Tournoi de foot organisé par la Fondation Borel à la Maladière – Spéléologie à la Glacière de Monlési – Parcours de condition physique en salle – Unihockey – Patinage sur glace et hockey – Marche au Mont d'Amin – Autres sports en salle.

Ateliers d'activités hebdomadaires / Apprentis et préformation

Arts plastiques
Maquettisme
Multisports
Electronique
Menuiserie
Musique, piano

Trois camps ont garni notre programme d'activités de préformation

Madagascar, voyage d'entraide humanitaire du 2 au 17.5.18

Ardèche, camp de kayak du 19 au 23.6.18

Florence, camp culturel du 20 au 24.11.18

A voir les activités réalisées, on peut remarquer une densité, un volume de choses accomplies. Toutes sont un prétexte à des rencontres, à une confrontation de soi-même aux éléments contextuels et sociaux. Ce n'est pas "faire pour faire", mais "faire pour se réaliser" qui nous intéresse avec nos ados.



A l'aube de 2018, l'équipe éducative s'est ajoutée un défi supplémentaire, en lien avec le contexte économique neuchâtelois : "comment préparer notre jeunesse à vivre ses loisirs en tenant compte de ce que sera leur porte-monnaie à la sortie de l'institution ?"

C'est ainsi qu'est né le concept "Banane au chocolat" qui s'appuie sur l'art de l'innovation Jugaad.

« Jugaad » est un mot hindi populaire qui peut être traduit à peu près par « l'art de concevoir des solutions ingénieuses, largement pratiqué dans les pays émergents » : l'idée de faire autrement avec moins (ou rien) dans des conditions difficiles.

Et c'est ainsi que l'équipe s'est mobilisée dans la réalisation de projets qui visent une responsabilisation de chacun, dans la recherche de la faisabilité et de la congruence.

Nous avons donc discuté entre les professionnels pour mettre en place et réaliser diverses activités qui puissent être en adéquation avec le contexte de restrictions budgétaires. Nous avons ensuite pris le temps d'échanger et de débattre avec les jeunes pour qu'ils participent activement à la démarche. Cet échange fructueux nous a mis sur de nouvelles pistes qui se concrétisent sur l'année 2018. La réalisation d'un film et un mini "camp de survie" voient le jour.

L'opportunité s'est présentée à nous de réfléchir autrement, d'innover, de réaliser ce qui paraît impossible. Permettre aux jeunes de notre institution à voir le monde tel qu'il est, c'est un devoir pédagogique qui nous incombe. Leur montrer que l'on peut faire autrement, c'est un espoir.

Thierry Degoumois, directeur-adjoint



Rapport de classe et atelier



Une volée de préformation

14 (belles ?) histoires

Au moment où nous nous sommes mis à la rédaction de ce rapport, la presse relatait depuis quelques semaines la réflexion menée par le Conseil d'Etat neuchâtelois sur les institutions de notre canton. La Fondation J. & M. Sandoz a reçu une délégation emmenée par Mme Maire-Hefti, le Conseil de Fondation et la direction sont allés présenter et défendre le rôle de La Fondation et nous avons choisi de vous présenter brièvement chacun des jeunes de la volée 2015-2016 pour mettre des histoires sur ces questions politiques.

À l'heure où vous lirez ces lignes, vous aurez appris officiellement qu'après plusieurs rencontres de travail, le fonctionnement de la Fondation J. & M. Sandoz a été validé dans sa globalité, et nous pourrons ainsi continuer à nous investir, avec sérieux et bonheur, auprès des adolescent-e-s qui nous rejoignent.

L'année scolaire 2015-2016 a été choisie - et pas une plus récente afin de pouvoir compléter le parcours du jeune à la Fondation par des informations sur les deux années après son passage en préformation. L'année qui suit est encore souvent une année de choix ou de premier essai, dans la suivante, le jeune sort peu à peu de l'adolescence et s'affirme comme jeune adulte. Cette volée est caractérisée par un groupe assez scolaire, bien soudé, avec peu de départs et d'arrivées en cours d'année.

1

O. est une grande jeune fille, souriante, extravertie, qui annonce d'emblée en classe qu'elle veut être directrice de mode, qu'elle n'aime pas obéir, et qu'elle ne supporte pas qu'on lui répète les choses 2 fois.

Âgée de 16 ans quand elle arrive en août, elle n'a aucun bulletin scolaire pour les 9, 10 et 11ème années tellement elle y est peu allée.

Repérée comme un caractère opposant et compétiteur, en s'adressant à elle avec fermeté (surtout, surtout, ne pas revenir avec elle sur ce qui a été dit), on obtient un bon investissement scolaire et c'est une promotion en fin d'année.

À l'atelier, O. est ponctuelle, régulière. Assez douée avec tout ce qu'elle touche et constante pour la qualité du travail, on peut compter sur elle de manière très satisfaisante. Le caractère est explosif, avec des progrès significatifs sur l'année.

O. fait ensuite une année de stage très réussie dans la cuisine de la Fondation : elle est ponctuelle, sérieuse, travailleuse. En août 2017, elle commence un apprentissage

de cuisinière, mais les cours au CPLN deviennent très vite un obstacle infranchissable et révèlent une phobie scolaire dissimulée, avant le placement, par d'autres problématiques.

Actuellement, O. continue à travailler en cuisine chez nous et elle reprendra sa formation au CPLN en août 2018, avec un aménagement scolaire en lien avec ses difficultés.

2

D., âgé de 15 ans, est placé par un autre canton. C'est un jeune garçon très vif, souvent de bonne humeur, "emballé" dans un pull oversize à capuche.

D. démontre de bonnes compétences générales à l'atelier et une volonté de bien faire les choses. L'implication et la motivation sont irrégulières, et des difficultés sont relevées avec le travail répétitif et statique. En classe, il y a 2 D. : dans un cadre très strict, il étudie dans le calme, mais dans une ambiance relâchée, les moments de pause par exemple, D. part

dans tous les sens. L'objectif de passer la pause sans provoquer d'incidents est travaillé pendant 4 mois, sans beaucoup de résultats.

D. vit dans un monde de potes, qu'il aura beaucoup de peine à ne pas aller retrouver. À partir de novembre, c'est un habitué des jours d'absence. Son placement est interrompu à 2 reprises et définitivement arrêté le 12 février. Chaque jeune est placé volontairement à la Fondation Sandoz, et même si cela peut être difficile un jour ou l'autre, il doit vouloir rester et prendre ce qui lui est proposé. D. ne voit pas ce que la Fondation lui permettrait de faire.

scolarisé pendant un an, et son programme scolaire est basé sur la révision, en calcul, opérations avec des entiers essentiellement. Il accepte le travail donné, ne demande pas d'aide, commet beaucoup d'erreurs ou passe à autre chose. N. ne dit pas franchement les choses, il invoque un mal de tête en classe, puis un souci familial au foyer.

À l'atelier, le bilan est positif. Le niveau du travail fourni est bon, son investissement important. Volontaire et persévérant, il sait progressivement dépasser quelques soucis de compréhension et mettre à profit des compétences personnelles dans le domaine de la mécanique.

N. termine son année fin juin et commence



une formation protégée au Repuis, en mécanique automobile.

3

N. commence son année de préformation, en attendant de suivre un programme AI pour lequel un dossier a été déposé. C'est un jeune homme « en théorie », il a 17 ans, car le monde de N. est peuplé de mangas et d'autres personnages imaginaires ; il arrive un jour déguisé en Pikachu.

Poli, d'humeur égale, N. cherche plus à se faire oublier que remarquer. Il n'a pas été

4

M. commence en août, elle a 15 ans. Son parcours scolaire a été très bon jusqu'en juin de l'année précédente où ses problèmes personnels ont pris le dessus. Elle est alors placée en institution, et, non promue au

semestre de janvier, termine sa scolarité en 11PP.

En classe de préformation, elle réussit très bien son programme avancé, c'est le type même de la bonne élève. Parfaite candidate pour une formation d'apprentie de commerce à temps plein en école, elle voit son inscription au concours d'entrée refusée car elle est en 12ème année d'école obligatoire. La déception est grande. À l'atelier, elle est ponctuelle, volontaire, compétente et fiable, adéquate et efficace, c'est une jeune fille serviable et agréable à côtoyer. Régulière dans l'effort à fournir, elle s'acquitte avec succès de tous les travaux confiés.

M. quitte la Fondation fin juin, s'inscrit au SEMO. Elle devient maman en septembre 2017.

5

R. fait partie de l'effectif de la rentrée d'août. C'est un garçon calme, poli, introverti, qui arrive d'un autre canton.

Il fait peu parler de lui à la Fondation parce qu'il est où il faut, quand il faut, fait ce qu'il faut, quand il faut. Plutôt bon élève, il subit la classe plus qu'il ne l'apprécie ; ses résultats sont très bons mais on peine parfois à changer des processus d'apprentissage inefficaces. À l'atelier, il trouve son bonheur : il est reconnu pour ses qualités manuelles, précision, soin, concentration, et son investissement. Les critères de travail, ponctualité et comportement sont remplis de manière irréprochable. Régularité, fiabilité et volontaire sont les mots qui le définissent. Son implication lui permet d'acquérir de solides bases en mécanique. La formation de polymécanicien le tente, il échoue au concours d'entrée au CIFOM, mais

décroche une place d'apprentissage dans une industrie au Locle.

Pendant le premier semestre, il s'accroche pour les cours mais son attitude réservée le dessert dans son entreprise et il interrompt sa formation. Il quitte la Fondation et retourne dans son canton d'origine.

6

Le dossier de D. est accepté à l'AI pour une formation protégée. Au vu de son jeune âge, il a à peine 15 ans, il est décidé de le mettre un an en classe de préformation pour élargir ses connaissances scolaires et ses compétences relationnelles.

C'est un grand jeune homme tout mince,



poli et adéquat dans toutes les situations. Il n'aime pas être surpris, et n'apprécie pas les changements. D. suit son programme

scolaire avec application, progresse en maths (le nombre décimal est un mystère pour lui, le calcul mental impossible). Doté d'une très bonne culture générale et d'une mémoire auditive excellente, sa participation en classe est bonne, il peut raconter tout un Temps Présent de mémoire.

La prestation de D. au sein de l'atelier est remarquable. Ses qualités sont multiples : ponctuel, serviable, sérieux, scrupuleux, méticuleux, une présence régulière et une implication importante. Sur l'année, D. est de plus en plus à l'aise dans les relations et sa compréhension des choses techniques s'améliore notablement.

Son placement se passe donc sans aucun problème et il quitte la Fondation en juillet pour intégrer une classe à Courtepin.

7

X. intègre la classe dans le rôle de l'élève qui n'a jamais aimé l'école. C'est un jeune homme mince, habillé avec soin, cachant son visage dans la capuche de son pull bien trop grand, ou regardant au-dessus de ses lunettes avec comme un peu de réticence ou d'étonnement. Il va sur ses 16 ans.

Le groupe de cette volée est particulièrement scolaire, entraînant X. dans les apprentissages. Doué pour le dessin, il s'investit dans un dossier d'admission pour une école qui prépare au concours de l'EAA (Ecole d'Arts Appliqués de la Chaux-de-Fonds). Il reprend sans cesse ses productions, poussé par une exigence esthétique élevée. Voir X. peindre ou dessiner est un bonheur : il est pris par son œuvre, concentré, voyant l'invisible. Son dossier n'est pas accepté car on le soupçonne de ne pas avoir pu présenter des dessins d'une aussi grande qualité. X. sort de cet échec conscient de ses talents.

À l'atelier, il réalise globalement une belle année. Il dispose d'une bonne mobilité d'esprit et d'une bonne habileté manuelle. Le sérieux et l'implication ne sont pas toujours au rendez-vous, cédant, à ces occasions-là, la place à un comportement léger et dissipé.

X. quitte la Fondation en fin d'année scolaire. Il intègre le SEMO et décroche une place d'apprentissage de décorateur pour août 2017. Il réussit dans cette voie.

8

N. a 17 ans quand elle arrive à la Fondation, en recherche d'un lieu pour réfléchir à son avenir. Bonne élève, elle finit sa scolarité en 11MO. Elle commence dans la foulée un apprentissage d'aide en pharmacie, formation qu'elle interrompt car elle s'imaginait une formation plus dans le domaine de la santé que de la vente. A 16 ans, elle fréquente au CPLN une classe de préformation qu'elle interrompt également. Chez nous, elle fait partie de l'effectif de la classe en août, et, au vu de ses bonnes compétences scolaires, un horaire spécial est mis en place dès la rentrée d'octobre avec 2 jours où elle est 100 % à l'atelier. Là, elle est rapide, ponctuelle, régulière et efficace. Son travail est toujours effectué consciencieusement, c'est quelqu'un sur qui l'on peut compter.



N. s'investit très rapidement dans la recherche d'une voie professionnelle. Indépendante et dynamique, elle profite de la structure de l'institution pour faire ses preuves et engranger de la confiance en elle. N. décroche un stage de longue durée d'assistante socio-éducative, puis une place d'apprentissage où elle commence en août 2016 un CFC. Désormais, elle est installée dans un appartement et mène sa vie avec

l'efficacité qu'on lui a connue. Elle terminera sa 2^{ème} année de CFC en juin 2018, avec de très bonnes notes.

9

A. suit son frère à la Fondation, dont il a la démarche et l'écriture. C'est assez troublant pour que l'on se trompe de prénom, mais A. n'en prend pas ombrage. Très grand, mince, calme, souriant et poli, il arrive d'une autre institution. Il a fréquenté l'école secondaire ordinaire, et terminé promu de la 11PP.

En préformation, A. commence le programme scolaire d'une 11MA/MO. En classe, son côté calme et réfléchi se traduit par une très grande lenteur à réaliser les travaux demandés à l'écrit. A. veut trop bien faire, il se perd dans les détails. Cette façon de faire est un profil pédagogique connu en gestion mentale, et ces élèves-là doivent apprendre à aller du détail au global. Avec un chronomètre devant lui, A. s'exerce à passer à l'autre question, l'autre exercice, après 3 minutes qu'il ait fini ou non. Cette astuce lui apprend à accepter l'erreur, à pouvoir faire vite. Il se présente au concours du CIFOM pour un CFC d'horloger, il est admis. A., à l'atelier, met à profit ses bonnes dispositions. Il se distingue par une implication et une fiabilité constante. Son rythme de travail trop lent fait l'objet d'une attention particulière mais il colle finalement plus à sa nature profonde qu'à des lacunes.

A. mène à bien la première année de CFC d'horloger, avec une sérieuse alerte de renvoi au premier semestre, en raison d'absences trop importantes. Il se reprend et finit promu. Son statut d'apprenti en palier II à la Fondation a été aménagé pour concilier famille, école, suivi. Depuis la rentrée d'août 2017, A. dort à

la Fondation les lundis et jeudis soir, ce qui lui offre un bon cadre pour le travail scolaire et pour le suivi, et un ancrage dans sa famille. En 2^{ème} année actuellement, il finira promu en juin 2018, avec de bonnes notes.

10

J. est une « ancienne » malgré son très jeune âge, elle a 14 ans en ce mois d'août 2015, parce qu'elle est arrivée à la Fondation en mars 2015. J. est à la limite de l'enfance, visage poupin, yeux rieurs, extravertie on ne peut plus, c'est "un bonbon de bonne humeur".

J. raconte facilement, et ce qu'elle raconte sont des événements tragiques, décès d'un ami, etc. Elle est tout le temps, de tout CŒUR avec, en haut ou en bas, les épisodes de sa vie sont tous pour elle des histoires d'amour. Et la classe/atelier est un théâtre trop petit pour vivre des relations intenses. A l'atelier, J. démontre de bonnes capacités au niveau travail mais la motivation, l'intérêt et l'implication sont aléatoires. De nature un peu agitée, son comportement n'est pas toujours adéquat; la ponctualité et les absences sont ses points faibles, et elle peine en constance et régularité. En classe, J. se construit une baguette magique, toute brillante avec des paillettes et des rubans, pour transformer le travail scolaire en jeu. J.



sort la baguette de son casier en même temps que sa trousse et son classeur, la dépose devant elle et se met au travail. J. est têtue, elle veut comme elle veut, elle se fiche des conséquences, sa présence est irrégulière, devient rare. J. va-et-vient à sa guise, s'installe brièvement chez l'un ou l'autre de ses parents, des connaissances, des amis, et, même si son jeune âge est un souci pour ces vagabondages, on constate qu'elle ne se met pas en danger, et.... que rien ne la fera rester longtemps quelque part. Le placement de J. prend fin début novembre, et elle retourne, pour un peu assurément, chez son père.

11

M. arrive après les vacances d'octobre à la Fondation. En âge de scolarité obligatoire, il vit la préformation comme un passage obligé et il a de la peine à s'investir.

À l'atelier, la compréhension est aléatoire, l'investissement rare. Les moments où le travail est correctement exécuté et accompagné d'un bon comportement sont peu nombreux. Ils permettent cependant de constater que M. est capable de plus qu'il ne le montre. Il y a un manque de motivation et des attitudes ultra-passives très énigmatiques.

Doté d'un caractère conciliant, M. vient en classe sans s'opposer, sans contrevenir aux règles, il est là, c'est tout. Poli, d'humeur égale, son mot fétiche est "tranquille". Pour la classe, c'est plutôt "absent", M. est en face de vous mais pas là pour autant. Il dit "je ne sais pas" à presque toutes les questions ("je ne sais pas comment s'appelait ma maîtresse de la rentrée, tout le monde l'appelait "Maîtresse"!"). La méthode Glasser mise en place, on valorise les points positifs, comporte 3 points : être en classe à l'heure, se tenir droit, être actif. M. n'est pas concerné par la préformation. Il est occupé à vivre son adolescence. Préoccupé par son aspect extérieur, il arrive ainsi tous les jours de l'année en vêtements de la même marque de la tête aux pieds,

avec un tournus de trois panoplies complètes. Ses amitiés ne sont pas à la Fondation mais chez lui, il ne tisse aucun lien particulier durant toute l'année que dure son placement.

Fin juin, il termine la classe de 11TE promu et retourne dans sa famille, sans avoir cherché sa voie professionnelle.



12

M-E. est le dernier arrivé de cette volée puisqu'il rejoint la classe en avril 2016. Il a 16 ans. Dynamique, volontaire et habité par de grands questionnements, sa vie n'a rien d'un long fleuve tranquille,.... et la nôtre à ses côtés pas plus.

Extraverti, aimant raconter, M-E. s'intègre vite au groupe. Ses compétences scolaires sont bonnes mais l'attention n'y est pas, et il y a toujours, toujours, mais toujours, quelque chose qui le perturbe. Il lui est demandé de déposer dans une boîte virtuelle les problèmes avant de rentrer en classe, mais c'est un peu comme si ses tourments faisaient partie intrinsèque de sa vie.

En août 2016, il commence avec un autre groupe le programme classe/atelier. En classe, il est peu motivé, toujours habité par des soucis personnels envahissants. À l'atelier, M-E. est décrit comme de bonne volonté, relativement ponctuel et au bénéfice de bonnes compétences intellectuelles et manuelles. Des aspects liés au comportement, on relève qu'il a tendance à se disperser et à se démotiver.

À la fin de l'année scolaire 2017, promu de 11ème, il reste encore quelque temps à la Fondation car ses recherches n'ont pas abouti à une formation. Rentré chez lui début septembre, il décroche des stages. Lors de sa dernière visite à la Fondation, il dit ne pas trop aimer sa place de stage actuelle, ne pas vouloir entreprendre le CFC qui lui est proposé, et il pense aller un an à l'armée.

13

A. compose, cette année-là, la deuxième fratrie de la Fondation. Elle arrive en novembre, rejoint sa sœur qui est en palier II, formation A..FP d'aide cuisinière. Il y a une similitude dans les caractères, une façon d'exploser au moindre soupçon de donnant-donnant, une posture droite comme un I, une franchise à toute épreuve et un rapport à la santé et au corps compliqué.

Le bilan à l'atelier est positif pour A.. Même si elle manque parfois de motivation et de confiance en elle, elle se montre particulièrement efficace dans les travaux qu'elle entreprend. Elle possède de bonnes compétences manuelles et la compréhension est bonne. En classe, A. suit un programme de 11ème, elle termine promue l'année scolaire en juillet 2016 et elle refait une année complète de préformation. Son caractère direct et, par certains aspects charmeurs, tend à masquer une tendance à se replier, à ne pas oser affronter l'extérieur. Des consignes claires, anticiper pour ne pas la prendre au dépourvu, une parole mesurée libre de tout sous-entendu permettent une bonne relation. Elle est en palier II sans emploi pour sa 3ème année à la Fondation, un examen psychologique montre une personnalité complexe qu'une mise au travail ou en stage rend vulnérable.

Orpheline de mère, dans un lien compliqué avec le père, la carte jouée par la Fondation Sandoz est celle d'un rapprochement des deux sœurs au Locle pour la reconstitution d'un espace familial. A. vit depuis 6 mois une relation amoureuse stable et un lieu de vie au Locle lui permettra de s'inscrire dans un mouvement personnel harmonieux. La question de la formation professionnelle restera en filigrane, la priorité étant pour le moment mise sur une vie rassurante et épanouissante.

14

R. complète la classe de préformation en décembre. C'est un jeune homme de 15 ans, calme, réservé, et ses compétences scolaires sont assez bonnes. En juin, il demande à pouvoir suivre une nouvelle année complète en classe de préformation, ce qui lui est accordé. Il s'investit dans un programme plus exigeant et va au bout de l'année. R. démontre une certaine aisance à l'atelier. Il est serviable, ponctuel, sérieux et preneur du travail proposé. Au bénéfice d'un bon potentiel et d'une bonne compréhension, il est efficace et consciencieux. Bien que parfois un peu démotivé, R. répond de manière adéquate aux exigences.

Pendant ce temps passé à la Fondation, R. fait ce qu'il faut, sans créer de vagues, et cherche une voie professionnelle. N'ayant pas réussi le concours d'entrée au CIFOM en mars 2016, il s'estime voué à l'échec pour de tels examens, et il ne se représente pas l'année suivante, malgré les encouragements des maîtres d'atelier. Des stages sont organisés pour R., il aimerait être dessinateur en bâtiment. Il ressort des bilans de stage, que R. n'est pas à l'aise dans les relations nouvelles, qu'il n'ose guère poser de questions. Il quitte la Fondation début septembre.

Nicole Crettaz Gattigo, enseignante
Abdelhadi Lafrej, maître d'atelier

Conseil de Fondation et Bureau au 31 décembre 2017

Président	M. Duc Jean-Claude *
Vice-président	M. Seiler Alexandre *
Secrétaire	vacant*
Trésorier	M. Graber Rolf *
Membres	M. Aubert Nicolas
	M. Bloch Marc
	Mme Bolliger Valérie
	M. Castella Thibaut
	M. Klaye Bernard *
	M. Kohli Georges-André *
	Mme Kohli Michèle
	M. Mariotti Christophe
	M. Pugnère Laurent
	M. Robert Pierre-Alain
M. Stauffer Jean-Daniel	

membres du Bureau *

Organe de contrôle des comptes

Société fiduciaire VIGILIS S.A. – La Chaux-de-Fonds

Commission de soutien professionnel au 31 décembre 2017

Président	M. Faivre Frédy
Vice-président	M. Humair Raymond
Membres	Mme De Marco Corinne
	M. Grin Philippe
	M. Juvet Michel
	M. Oes Pierre-Alain
	M. Rosselet Michel

Composée de personnes actives dans différents milieux professionnels, la Commission de soutien professionnel se réunit deux fois par année et dynamise le processus de recherche de solutions pour l'intégration professionnelle de nos jeunes.

Personnel en fonction au 31 décembre 2017

Direction	Entrée en fonction	Fonction
Fasel Bernard	01.10.1979	Directeur
Degoumois Thierry	08.06.1992	Directeur adjoint
Personnel éducatif		
Künzi Laurent	11.06.2001	Educateur social
Gillabert Mathieu	23.09.2002	Educateur social
Abid Said	07.09.2005	Educateur social
Rimacci Lysiane	08.09.2005	Educatrice sociale
Badalamenti Vito	01.11.2006	Educateur social
Pélichet Yvan	04.06.2007	Educateur social
Fontana Yvanna	01.08.2008	Educatrice sociale
Faivre Antoine	15.08.2010	Educateur social
Widmer Yannick	15.01.2011	Educateur social
Eicher Simon	01.09.2012	Educateur social
Domingos Tiago	19.08.2013	Educateur social, en formation
Amstutz Matthieu	01.08.2015	Educateur social, en formation
Villard Arthur	01.08.2017	Assistant socio-éducatif, en formation
Personnel enseignant		
Lafrej Abdelhadi	07.08.2000	Maître d'atelier
Crettaz Gattigo Nicole	16.08.2004	Enseignante
Guinand Paul	01.01.2013	Maître d'atelier
Kamenotrous-Delhayé Lidia	19.08.2013	Enseignante*
Personnel administratif et hôtelier		
Pittet Nicole	05.05.2000	Secrétaire *
Gautier Laurent	03.07.2000	Agent de maintenance
Riesen Claude	01.09.2004	Cuisinier
Vuillomenet Raymond	05.09.2005	Administrateur
Perret-Gentil Paula	20.04.2007	Aide de cuisine
Fasel Josiane	01.08.2007	Intendante *
Kortulu Alev	01.11.2010	Employée de maison *
Loriol Alessandra	01.03.2016	Lingère*

* postes à temps partiel

Effectif et réseau de soutien

Effectif des jeunes au 31 décembre 2017 25 jeunes

Collaborations externes

Bekechi Reda Dr, médecine générale, Le Locle

CNPea Centre neuchâtelois de psychiatrie, secteur enfance et adolescence, La Chaux-de-Fonds
Ecole secondaire, Le Locle

GIS Groupe Information Sexuelle et Education à la Santé, Neuchâtel
Groupe Sida, Neuchâtel

Mariotti Pharmacie, Le Locle
Müller Christian Dr, psychiatre pour enfants et adolescents, Neuchâtel

Service des formations postobligatoires et de l'orientation, La Chaux-de-Fonds



Entreprises/Ecoles assumant un jeune en formation initiale CFC et AFC, en préapprentissage ou pour une mise au travail

Billodes, Centre thérapeutique et pédagogique, gestionnaire en intendance, CFC

Ceff St-Imier, *Assistante en soins et santé communautaires CFC*

CIFOM Ecole Technique, Le Locle, *horloger CFC*

CIFOM Ester, CVC avec maturité ASE

Pierre-Coulery, La Chaux-de-Fonds, *Assistant socio-éducatif CFC+MPC intégrée*

Coop, La Chaux-de-Fonds, *assistante en gestion de commerce de détail AFP*

Coop, La Chaux-de-Fonds, *gestionnaire de commerce de détail CFC*

Evologia, Etat de Neuchâtel, Cernier, *aide-menuisier AFP*

Garage Cuenot Sàrl, Le Locle, *mécanicien en maintenance d'automobiles CFC*

Junod et Clerc Mécanique Sàrl, Le Locle, *polymécanicien*

Perce-Neige, Pédagogique de La Chaux-de-Fonds, préapprentissage ASE

Entreprises ayant pris un jeune pour un stage d'information professionnelle

CAAJ, CDF

ATM transports, La Chaux-de-Fonds

Cabinet vétérinaire Henchoz, Le Locle

Carrosserie Oes, Le Locle

CIFOM, Le Locle

Crèche Les Diablotins, Le Locle

Delay, Le Locle

OCM, Neuchâtel

Pharmacie Mariotti, Le Locle

RFC Chauffage, Le Locle

Service de la Jeunesse, La Chaux-de-Fonds



Dons

Les dons reçus en 2017 ont permis les aides suivantes :

- ✓ argent de poche et loisirs individuels pour les jeunes dont les familles sont en grande précarité
- ✓ budget spécial pour les jeunes qui ne peuvent pas rentrer dans leur famille et qui restent au foyer le week-end
- ✓ cadeaux d'anniversaires
- ✓ désendettement (avance sans intérêt remboursable à moyen terme)

AAAJu, La Chaux-de-Fonds, 50.00	Jardin-Passion Rizzi Sàrl, Le Crêt-du-Loclle, 50.00
Anonyme, Belmont, 100.00	Jeandroz Claude, La Chaux-de-Fonds, 30.00
Anonyme, Hauterive, 120.00	Kaussler Helga, Le Locle, 50.00
Anonyme, Le Locle, 100.00	Klaye Bernard, Le Locle, 50.00
Anonyme, Le Locle, 20.00	La Immobilière Assurances, La Chaux-de-Fonds, 100.00
Anonyme, Le Locle, 20.00	Lecrocq Frédéric, Couvet, 50.00
Anonyme, Le Locle, 25.00	Meylan Maria, Le Locle, 200.00
Anonyme, Le Locle, 50.00	Paci SA, La Chaux-de-Fonds, 100.00
Anonyme, Le Locle, 50.00	Pages Carril Sophie, La Chaux-de-Fonds, 50.00
Anonyme, Saint-Blaise, 50.00	Pages Françoise et Michel, La Chaux-de-Fonds, 50.00
Aubert François, Le Locle, 50.00	Pavillon Pierre-Alain, Lausanne, 100.00
Aubert Monique et Philippe, Le Locle, 50.00	Perrenoud Blaise, La Chaux-de-Fonds, 50.00
Badalamenti Giacomo et Fernanda, Le Locle, 50.00	Perrenoud Michel, La Chaux-de-Fonds, 100.00
Baumann Rudolf Peter, Zürich, 50.00	Pfister Cécile, Le Locle, 30.00
Béguin Marie-Louise, Le Crêt-du-Loclle, 100.00	Prétôt SA, Le Locle, 50.00
Bekechi Reda, Le Locle, 100.00	Rapidoffset, J.-P. Chapuis, Le Locle, 604.75
Bernasconi Alexandre, Le Locle, 40.00	Renk Marguerite, Le Locle, 100.00
Berthoud France, Couvet, 200.00	RFC Chauffage SA, Le Locle, 100.00
BESM SA, Granges-Marnand, 2500.00	Ribaux-Barillier Alain et Marguerite, Le Locle, 30.00
Bolliger Immobilier SA, La Chaux-de-Fonds, 100.00	Schuerch Blant Christine, Neuchâtel, 50.00
Borer Bruno, Auvèrnier, 50.00	Schwarz Hans, La Chaux-de-Fonds, 50.00
Borer Pierre, Cormondrèche, 60.00	Seiler Alexandre, Auvèrnier, 50.00
Boucherie-Charcuterie Nicolet, Le Locle, 50.00	Seitz Olivier, La Brévine, 50.00
Brossin Pierre et Marianne, Le Locle, 50.00	Simon Roger, Les Brenets, 50.00
CAAJ, La Chaux-de-Fonds, 100.00	SolHeimo SA, La Chaux-de-Fonds, 100.00
Castella Paul, Saint-Aubin-Sauges, 200.00	Swiss Machines SA, Le Locle, 100.00
Chablos Claude Henri, Le Locle, 100.00	Tuetey Delphine, Hauterive, 100.00
Claude Jeanneret SA, Le Locle, 100.00	Vessaz Florence, Neuchâtel, 50.00
Codoni Pierre, Lugano, 100.00	Vogt Ginette et Max, Le Locle, 50.00
Curty Transport SA, La Chaux-de-Fonds, 100.00	Vulliens Erna et Serge, Cormondrèche, 50.00
Donzé Chantal, Le Locle, 50.00	Wacker Dorothée & Jacques, La Chaux-de-Fonds, 100.00
Donzé Gérard, Le Locle, 50.00	
Dubois Quincaillerie SA, Le Locle, 50.00	
Duc Jean-Claude et Claudine, Les Brenets, 50.00	
Electricité des Hêtres SA, La Chaux-de-Fonds, 100.00	
Fahrni Jean-Louis, Le Locle, 30.00	
Fasel Laurent et Sophie, Autigny, 30.00	
Favre Francis et Esther, Le Locle, 50.00	
Franchon Electricité Sàrl, Le Locle, 50.00	
Gabus Jean-Philippe, Le Locle, 50.00	
Garage Burkhalter Sàrl, Le Locle, 100.00	
Garage Sport Dual Sàrl, Le Locle, 50.00	
Graber Georges et Gabrielle, Gorgier, 30.00	
Groupement habitants Crêt-Vaillant, Le Locle, 50.00	
Gueissaz François, Cormondrèche, 200.00	
Haesler Pierre-Alain, Neuchâtel, 50.00	
Hegetschweiler Vincent, Neuchâtel, 100.00	
Heim Christiane et Fredy, Le Locle, 50.00	

*Pour nous, il n'y a pas de petit ou de grand don. Chaque geste compte, dix francs permettent déjà d'améliorer un budget ou de prévoir une aide spéciale. Les petits ruisseaux font les grandes rivières ! Votre générosité est toujours utile et toujours appréciée. **MERCI !***

Comptes 2017

Bilan au 31 décembre 2017

À c t i f s	2017	2016
Liquidités	165'337.94	152'750.90
Débiteurs	282'931.05	314'748.45
Stock	4'667.47	4'877.89
Actifs transitoires	12'920.30	9'192.15
Immeubles	2'071'782.21	2'065'103.66
Equipements	220'099.75	247'621.65
Véhicules	30'509.90	38'137.40
Informatique et communications	14'375.00	12'352.60
Déficit lié à la caisse de pension	574'656.00	540'869.00
Couverture de déficit nette à recevoir	311'456.89	496'181.80
	3'688.736.51	3'881.835.50
P a s s i f s		
Créanciers	127'577.28	166'195.17
Dette financière	812'862.73	989'470.21
Passifs transitoires	11'903.20	9'135.70
Dettes hypothécaires	1'897'125.49	1'955'935.54
Provision pour assainissement Prevoyance.ne	309'983.00	212'437.00
Réserve générale	4'820.28	4'820.28
Fonds loisirs et formations	241'912.26	239'890.88
Fonds équipements spéciaux, fonctionnement atelier	196'778.97	224'600.62
Droit de superficie terrasse, Lion-d'Or 8	7'500.00	7'500.00
Fonds affecté donation anonyme 2015	78'273.30	71'850.10
	3'688'736.51	3'881.835.50
Charges d'exploitation		
Charges salariales	2'664'808.75	2'691'462.70
Dépenses médicales	994.05	962.90
Nourriture et boissons	96'338.90	101'418.25
Ménage (linge, ménage, lessive, etc.)	12'768.85	16'134.25
Entretien et réparation des immobilisations corporelles (imm. véhic., informatique)	87'268.09	101'796.10
Charges d'investissement (intérêts créanc. - hyp. - amortissements)	155'657.27	125'881.20
Energie et eau	39'290.95	57'897.80
Ecole et formation, animation	98'279.88	132'287.02
Bureau et administration	68'440.21	78'776.83
Assurances et taxes	31'353.35	31'428.25
	3'255'200.30	3'338'045.30
Recettes d'exploitation		
Contribution des parents ou des répondants du placement	732'420.00	914'538.30
Remboursements divers	111'305.10	128'440.20
Contribution du Département de l'instruction publique	80'775.05	80'711.75
Subvention fédérale	360'647.00	337'591.00
	1'285'147.15	1'461'281.25
Récapitulation		
Total des charges	3'255'200.30	3'338'045.30
Provision en relation avec Prevoyance.ne non subventionnée	97'346.00	60'468.00
Total des recettes	-1'285'147.15	-1'461'281.25
Excédent provisoire des charges	2'067'399.15	1'937'232.05
Nombre de journées d'hébergement	8675	9603
Dotation du personnel en EPT	25.69	25.84

L'aide contrainte

Extrait du travail de Bachelor

"Le placement civil des mineurs dans des institutions fermées ou semi-fermées de Suisse romande"

par Simon Eicher et Cyrille Durand

Haute école de travail social Fribourg – août 2017

Prendre en charge des adolescents qui ne demandent pas explicitement d'être aidé oblige l'éducateur à trouver des solutions. Ce type de situation est connu et a fait l'objet d'études particulières. Nous profitons du travail de bachelor de notre collègue pour vous en présenter ici quelques éléments.

Les mineurs de notre population cible sont concernés par la thématique de l'aide contrainte car ils sont soumis à des mesures de protection qui les amènent à être placés dans des institutions fermées ou semi-fermées où ils sont confrontés à des contextes particulièrement contraignants. Nous nous intéressons ici au point de vue des jeunes. Quelles sont les représentations qu'ils ont des mesures de protection auxquelles ils sont astreints ? Comment y réagissent-ils ? Sont-ils révoltés, résignés ou font-ils semblant de faire ce qu'on attend d'eux, dans l'espoir que les mesures soient levées ?

Définitions

Tout d'abord, qu'entend-on par aide contrainte ? Puech (2008, mise à jour le 6-8 novembre 2008) explique qu'une personne qui se rend aux services sociaux pour demander une aide, entreprend la démarche par elle-même. Cela ne constitue pas une aide contrainte. Cependant, bien souvent, les personnes qui sollicitent les services sociaux y ont été amenées sous l'influence de tiers. Ces tiers peuvent être un membre de la famille, un assistant social, un juge qui estime que la personne doit se faire aider pour un problème détecté. Ces tiers disposent de pouvoirs légaux, administratifs, moraux ou affectifs qui leur offrent la légitimité d'exiger de la personne qu'elle se fasse aider et, ce, malgré le fait que le problème qui a été repéré par les tiers n'en constitue pas un de leur propre point de vue. Dès lors, ils sont dans une situation dans laquelle l'aide dont ils bénéficient devient une aide contrainte.

Les jeunes que nous analysons sont confrontés à cet aspect d'aide sous contrainte puisqu'ils ont été signalés à des services de protection de l'enfance pour différentes raisons, parmi lesquelles on retrouve fréquemment les fugues à répétition, l'absentéisme répété à l'école, l'adoption de comportements qui les mettent en danger eux-mêmes (p.1-5). Il s'ensuit une enquête du service social qui, suivant la situation, demandera au juge de paix ou au juge civil (suivant les cantons), de prononcer une mesure de protection. Conformément à l'article 307 du Code civil suisse du 10 décembre 1907 (CC, 2014), « *L'autorité de protection de l'enfant prend les mesures nécessaires pour protéger l'enfant lorsque son développement est menacé et que les père et mère n'y remédient pas ou sont hors d'état de le faire.* ». Dès ce moment, les jeunes sont soumis à une injonction judiciaire, et c'est là que la notion d'aide contrainte intervient.

Contexte contraignant

Si l'on se réfère à Seron (2009), chaque personne vit dans un environnement au sein duquel elle cherche à atteindre un état satisfaisant pour elle, et à le maintenir. Si cette notion d'état satisfaisant est basée sur le point de vue subjectif de la personne elle-même, cet environnement est toutefois soumis à des contraintes, qui, une fois institutionnalisées et formalisées, constituent les lois, les coutumes qui régissent le fonctionnement d'une société. Chacun s'adapte à ces contraintes à sa manière. Parfois, il arrive que les manières par lesquelles une personne s'adapte à son environnement, bien qu'elles paraissent satisfaisantes à la personne elle-même, ne soient pas en adéquation avec les contraintes sociétales. A ce moment-là, il arrive que les instances de régulation d'une société repèrent cette forme marginale d'adaptation et prennent des mesures afin que la personne change sa manière de s'adapter. (p.62-63).

L'injonction judiciaire

D'après Seron (2009), c'est le juge qui décide si la situation du jeune requiert une mesure, et laquelle sera le mieux adaptée aux intérêts de ce dernier (p.79). Il se peut que le juge prononce une injonction judiciaire qui ordonne le placement du jeune en institution fermée ou semi-fermée par mesure de protection. Le texte de loi qui s'y réfère est l'article 310 du Code civil suisse du 10 décembre 1907 (CC, 2014) : « Lorsqu'elle ne peut éviter autrement que le développement de l'enfant ne soit compromis, l'autorité de protection de l'enfant retire l'enfant aux père et mère ou aux tiers chez qui il se trouve et le place de façon appropriée. ». Seron (2009) ajoute que, dans la mesure du possible, le juge préfère que la personne soit en accord avec les mesures prononcées et y adhère, plutôt que de devoir les lui imposer. Pour Crozier et Friedberg (1976, cité dans Seron 2009) « ...deux moyens sont simultanément utilisés pour obtenir le consensus. On peut y arriver par la contrainte ou son corollaire, la manipulation affective et/ou idéologique, bref, par la soumission imposée à la volonté et aux objectifs de l'ensemble. Ou bien par le contrat, c'est-à-dire la négociation et le marchandage, qui peuvent se dérouler de façon explicite aussi bien qu'implicite » (p.79).

On peut imaginer que les jeunes qui se voient placés en institution fermée ou semi-fermée sans avoir commis d'infractions sont difficilement en accord avec la mesure qui a été prise à leur encontre. On constate, d'autre part, que la mesure est imposée mais qu'en même temps on souhaite que les personnes y adhèrent, parfois contre leur gré, et, en ce sens, l'injonction judiciaire devient une injonction paradoxale.

L'injonction paradoxale

Ainsi, toujours d'après Seron (2009), dans la relation entre l'utilisateur et la structure de placement, on retrouve cette notion de contrat ou d'accord. Les intervenants de la structure de placement précisent à la personne soumise aux mesures prononcées par le juge, qu'elles sont à son service dans le but de l'aider à s'acquiescer de la mesure de contrainte. Cela permet à la structure de placement de se dégager de la position de celui qui exécute simplement la volonté du juge, et la structure a une place spécifique dans les interactions qui ont lieu entre elle, le

juge, l'utilisateur. Il pourra alors se créer une relation qui permet de mettre en place un accord ou contrat entre la structure de placement et l'utilisateur. La contrainte n'est pas moins présente pour autant, mais cela permet à l'utilisateur de se mouvoir dans un espace où il peut être partenaire, et espérer trouver un intérêt pour lui dans ses interactions avec la structure de placement. La négociation de ce contrat ou accord est l'occasion de clarifier les règles du jeu et permet à ceux qui y jouent d'en sortir gagnants. Cependant, les utilisateurs ne jouent souvent que de manière minimale à ce jeu, et, le plus souvent, ils ne respectent les règles de ce jeu uniquement pour ne pas s'exposer au risque d'être soumis à des mesures encore plus contraignantes (p.81). C'est ainsi que les jeunes sont confrontés, une fois de plus, à une injonction paradoxale.

Nous avons vu que ce ne sont pas les jeunes qui demandent de l'aide : ils sont soumis à une injonction judiciaire provenant du juge et les intervenants des structures de placement négocient des contrats ou accords afin que les utilisateurs (jeunes) puissent sortir gagnants de leur situation et, dans le meilleur des cas, faire lever les mesures auxquelles ils sont astreints. Pour cela, on attend des jeunes qu'il s'opère des changements dans leurs comportements. Mais, par le fait qu'un accord est mis en place, on attend du jeune qu'il veuille changer par son propre choix. Hardy (2012) parle de ce processus par lequel une personne est contrainte par une autre à se faire aider, mais que cette aide ne peut être efficace qu'à la condition que la personne veuille de cette aide (p.23). Nous sommes exactement dans ce que Watslawick (1972) définit comme une injonction paradoxale. On demande au jeune de changer par l'injonction judiciaire mais en même temps on veut que le changement surgisse de sa propre volonté dans le contexte de la structure de placement, donc qu'il soit spontané. Comme le cite Watslawick (1972) « le prototype d'un tel message est donc : “ soyez spontané ! “ Toute personne mise en demeure d'avoir ce comportement se trouve dans une position intenable car pour obéir, il lui faudrait être spontané par obéissance. Donc sans spontanéité » (p.200).

On peut transposer cette situation sur notre public cible puisque les jeunes doivent obéir à l'injonction qui leur demande de changer et, en même temps, que l'envie de changer provienne d'eux. Nous allons voir au prochain paragraphe les possibilités que les jeunes ont pour faire face à cette situation.

L'aide sous contrainte

D'après Hardy (2012), pour la personne soumise à cette aide contrainte, il existe trois principales manières de répondre.

Premièrement, par le refus ou le repli. Dans ce cas, les personnes en situation d'aide contrainte estiment qu'elles ne sont pas dans une situation où les faits qui leur sont reprochés constituent une raison de se faire aider. On peut penser que la personne fait preuve de mauvaise volonté et que ce refus reflète son incapacité à s'insérer dans une logique de changement. Dans un autre cas de figure, on estime que le refus d'aide constitue une preuve de l'incapacité de la personne à prendre conscience de sa problématique et que de là découle son comportement déviant. Le premier réflexe de l'intervention sera de vouloir faire émerger cette prise de conscience chez la personne qui fait l'objet de l'injonction d'aide.

En adoptant un positionnement de refus, la personne risque de renforcer les hypothèses qui ont conduit à ce qu'elle soit soumise à l'injonction d'aide. Ce qui est, paradoxalement, le contraire de ce qu'elle voulait atteindre par son refus d'être aidée.

Dans une deuxième manière de répondre à l'aide contrainte, la personne adhère à l'injonction d'aide. Elle était consciente de ses problèmes avant que l'injonction d'aide ne soit prononcée, mais elle n'était pas en mesure d'y remédier ou ne disposait pas de moyens pour faire évoluer sa situation. Elle utilise alors cette injonction comme un soutien pour faire face à la situation problématique qu'elle avait conscientisée mais qu'elle n'arrivait pas à faire changer. Il arrive aussi que la personne découvre sa problématique une fois qu'elle reçoit l'injonction d'aide, qu'elle y adhère et qu'elle accepte l'aide qui lui est proposée.

Une troisième manière de répondre à l'aide contrainte se présente comme une adhésion stratégique. La personne fait croire à l'aidant qu'elle consent à l'injonction d'aide à laquelle elle est soumise. Elle adopte un jeu stratégique dans lequel elle se montre complice jusqu'à participer à l'élaboration de sa problématique. Ensuite, le jeu consiste à confirmer les « vérités » émises par l'aidant dans le but que celui-ci ne se retourne pas contre eux, qu'il se trouve ainsi conforté dans le bien-fondé de l'aide qu'il prodigue et ainsi, à terme, faire lever l'injonction d'aide à laquelle elle est astreinte par le fait qu'elle collabore. (p.31-32).





L'homme à la recherche de son humanité

Fondation J. & M. Sandoz

Foyer-atelier pour adolescent(e)s · Le Locle · Suisse

